



# L'avant-projet de Constitution attendra

**CONSTITUANTE** • Les constituants ont refusé mardi la proposition du groupe Ouverture, qui souhaitait que le comité de pilotage élabore un avant-projet en prenant, comme base de travail, les quatre cahiers d'idées. Les constituants changent également de place.

KESSAVA PACKIRY

Pour que les constituants ne se retrouvent pas devant une feuille blanche cet automne, il faut confier au comité de pilotage le soin d'élaborer un avant-projet de Constitution, en prenant comme base de travail les quatre cahiers d'idées. Telle est la proposition lancée mardi, lors de la première séance de la Constituante, par le groupe Ouverture et par son président Félicien Morel (Belfaux).

«Nous partons de l'idée qu'il serait souhaitable de disposer dès le début de cet automne d'un avant-projet de constitution cantonale», a expliqué Félicien Morel. «Il contiendrait de nombreuses variantes qui nous permettraient de nous prononcer en connaissance de cause». Et de préciser: «Il va de soi que nous garderions une extrême liberté par rapport à ce document».

Président du groupe radical, Denis Boivin (Fribourg) estime premièrement que ce n'est pas au comité de

pilotage de se charger d'une telle élaboration, mais plutôt à un organisme neutre comme l'Institut du fédéralisme. «Il vaut cependant mieux savoir où l'on va avant de demander un avant-projet ciblé». Alain Berset (s, Belfaux) pense également que l'idée du groupe Ouverture est prématurée. Au vote, la proposition d'élaborer un avant-projet de Constitution est rejetée à une large majorité.

La proposition du groupe démocrate-chrétien a par contre eu plus de chance: à une évidente majorité, les constituants ont accepté que, dès la deuxième séance, les places soient réparties en fonction des groupes d'électeurs. Comme cela se fait au Grand Conseil. Lors de cette première séance, les constituants avaient été placés dans la salle selon l'ordre des cercles électoraux. Or, une répartition des places selon les groupes d'électeurs permet de mieux circonscrire les débats, ainsi que les diverses interventions, estiment les PDC. Une idée partagée par Denis



Joseph Rey, doyen et président de la première séance de la Constituante, mardi: «Etre assez angoissés pour répondre à la gravité de la conjoncture, assez humains, assez constructifs: voilà ce qui nous attend».

ALAIN WICHT

Boivin, qui avance: «Il vaut mieux avoir ses moutons dans le même enclos».

Marie Garnier (Fribourg), de la liste citoyenne, aura vainement tenté de s'opposer à cette réunion des

couleurs. En vain. C'est Pierre Aeby (s, Estavayer-le-Lac) qui doit se réjouir: installé dans le coin de la salle, au dernier rang, il semblait bien à l'étroit: «Je n'ai pas l'habitude, moi qui bouge tant.» KP

## La Constituante pourra innover «Des éveilleurs de conscience»

Joseph Rey l'a souligné dans son discours inaugural: les cahiers d'idées élaborés par le Conseil d'Etat seront une aide précieuse pour les constituants au moment d'aborder leur travail de fond. Un vaste défrichage, «une étude exceptionnelle», a dit, reconnaissant, le doyen de l'assemblée. Peter Hänni, professeur de droit à l'Université de Fribourg, membre du comité de pilotage – et, à ce titre, l'un des rédacteurs de ces cahiers – a mis en lumière, dans un exposé tenu en fin de séance, les zones à défricher où les constituants disposeront d'une réelle marge de manœuvre. Parmi celles-ci, l'organisation territoriale du canton. Soulignant son aspect actuel très compliqué, qui entrave l'accomplissement des tâches étatiques, le professeur Hänni a évoqué l'éventualité du E-Government, soit l'utilisation des moyens électroniques pour une

communication nouvelle entre l'Etat et les citoyens. «La Constituante sera appelée à trouver la formule magique qui rendra ce canton opérationnel pour le XXI<sup>e</sup> siècle», a-t-il relevé.

Dans le domaine des droits politiques, les référendums administratif ou constructif, ou encore un droit de référendum appartenant aux autorités sont, entre autres choses, imaginables. Il en est de même pour l'abaissement de l'âge de la majorité à 16 ans ou l'octroi des droits politiques aux étrangers. Enfin, la future Constitution pourrait renforcer la transparence des institutions politiques: «La liberté d'information, le droit des individus à la consultation de documents officiels et l'obligation de l'Etat de mener une politique d'information active et complète peuvent largement contribuer à ce but», a ainsi conclu Peter Hänni. JNG

Nombreux ont été les constituants qui, mardi, ont relevé la haute tenue de discours inaugural de Joseph Rey, doyen d'âge et président du Bureau provisoire. Extraits.

«Le 13 juin dernier, notre peuple fribourgeois décidait de confier l'étude de la future Constitution à de nouvelles forces vives [...]. Une sage décision adoptée contre l'avis d'une majorité du Grand Conseil qui souhaitait s'approprier cette tâche [...].

«L'équipe ici rassemblée est appelée aujourd'hui à assumer ses premières responsabilités. Pas à la place du citoyen, mais avec lui. Ce qui signifie dialoguer sans paternalisme, sans dirigisme, sans intrigue politique pour redécouvrir, en partant de la base, sans la désertir, le processus par lequel s'édifie le pays [...].

«Acquérir ce courage d'oser innover, bousculer, changer pour accorder une plus large place au respect de toutes les libertés individuelles et collectives, aux aspirations à la grandeur, à la défense des droits et des devoirs fondamentaux de la personne».

«La démocratie, c'est le pluralisme, mais un pluralisme soucieux de promouvoir le bien commun dans le respect des convictions profondes de chacun. En un mot: ne plus écarter la voix de sa conscience [...]. Nous sommes les uns et les autres invités à redécouvrir en nous une nouvelle puissance créatrice, une poussée qui nous vient de l'intérieur du cœur et qui agit au-delà de la raison [...]. Oser percer le mur de la surdité, être assez angoissés pour répondre à la gravité de la conjoncture, assez humains, assez constructifs, voilà ce qui nous attend [...]. Pas d'intrigue, de coalitions, mais un front commun. A vous d'en décider».

## Vu le désintérêt à l'égard de leur société, les officiers fribourgeois se serrent les coudes

**MILITAIRE** • Réunie mercredi à Guin, la Société fribourgeoise des officiers veut lutter contre le très faible engagement de ses membres. En primeur, elle s'est vu présenter les contours d'Armée XXI retenus par le Conseil fédéral.

A peine 80 galonnés! Affluence des petits jours, mercredi au Podium de Guin, pour l'assemblée générale de la Société fribourgeoise des officiers (SFO), forte de plus de 1200 membres. «C'est la qualité qui compte, pas la quantité», s'est consolé le lieutenant-colonel Odilo Burgy, président. Pourtant, pareil manque d'intérêt inquiète les dirigeants de la SFO: pour exemple, seules 70 patrouilles étaient inscrites à la traditionnelle course d'orientation de nuit en 1999. Bien peu en regard des 300 enregistrées au plus beau des années 80. La formule sera donc revue pour l'édition 2000.

Même manque de zèle pour les journées de tir organisées par la SFO: récemment, l'une d'elles n'a vu se présenter que deux seuls braves.

Pour remédier à cela, l'assemblée a donné mandat au comité d'étudier la création d'une «Société des cadres militaires fribourgeois», qui regrouperait toutes les organisations fribourgeoises de ce type. «Pour resserrer les rangs», plaide l'initiateur du projet, le colonel Jean-Luc Piller.

### SÉCURITÉ ET ADHÉSION

Mais l'intervention attendue était celle de Pierre Paupe, conseiller aux Etats jurassien et président de la Commission de politique de sécurité à la Chambre des cantons. Une fois présentées – en primeur – les lignes directrices du Conseil fédéral sur armée XXI, divulguées simultanément à Berne par Adolf Ogi (voire notre article en pages «Suisse»), Pierre Paupe a développé son argumentaire contre

l'initiative de la gauche visant à réduire de moitié les dépenses militaires, qui sera soumise au peuple le 24 septembre prochain. Jugée habile et flatteuse, cette initiative entre en conflit, selon le conseiller aux Etats, avec le programme Armée XXI qui prévoit certes de réduire les effectifs mais augmentera la puissance de feu des troupes restantes. «Les coûts ne baisseront pas», martèle Pierre Paupe.

Commentant le rapport dit «Brunner» sur la politique de sécurité de la Suisse, document de base d'Armée XXI, le Jurassien – qui se décrit lui-même comme un «vieux traîneur de sabre suranné» – souligne ses idées audacieuses, «voire révolutionnaires». Notamment pour ce qui touche à la coopération de la Suisse avec ses partenaires. «Le monde est

devenu multipolaire. Soyons lucides: la Suisse n'est plus en mesure d'assurer sa sécurité de manière autonome. Elle doit se rapprocher d'un cadre multilatéral.»

Or, pour le colonel EMG Paupe, il n'en existe que deux: l'ONU et l'Union européenne. «Absente de toutes deux, la Suisse est condamnée à faire du suivisme. Il n'est dès lors pas de vraie défense sans pleine appartenance à de telles institutions.» Aux réserves du colonel Piller quant au respect du statut de neutralité en cas de pareille ouverture, le Jurassien se dit convaincu que non seulement Armée XXI mais encore l'adhésion à l'Union européenne ne sont pas incompatibles avec notre neutralité. «Du moins, telle qu'on la conçoit aujourd'hui». JEAN GODEL

### FRIBOURG

## Pas de sanctions contre les collégiens

**MANIFESTATION** • Les collégiens qui ont manifesté lundi matin s'en tireront à moindre frais. Dans les trois collèges touchés, on désire plutôt les responsabiliser face aux causes de la manifestation (voir La Liberté de mardi) et à leur décision d'y participer. Mardi et mercredi, lors des séances d'explications promises lundi matin, Nicolas Renevey, recteur du Collège Saint-Michel, a calmé les esprits en expliquant en détail, photos de la cour recouverte de débris à l'appui, la chronologie des événements. En admettant qu'une discussion aurait dû être engagée plus tôt au sujet de l'annulation du concert du Valet, il a regretté que, au mois de mars, cette information soit sortie dans la presse avant qu'il n'ait pu réfléchir à une manière de l'annoncer.

«De plus, il faut relativiser: nous ne parlons que d'un soir de fête», a dit le recteur. Il a enfin incité les élèves à réfléchir, pour les prochaines années, sur le rôle du Valet et sur le concept de fête qu'ils désiraient pour leur collège: «L'année passée, notre concierge a attrapé une bande de jeunes bernois avec un sac rempli de sprays, prêts à endommager les murs du collège. Alors finalement, pour qui est cette fête?», a conclu Nicolas Renevey, en expliquant qu'il n'était plus d'accord d'assumer seul une manifestation qui touche les jeunes de toute la ville. Des sanctions pour les élèves qui ont manifesté lundi? «A l'exception des travaux écrits qui devraient être rattrapés, quelles sanctions voulez-vous que j'inflige?»

### RESPONSABILISER LES ÉLÈVES

Aux Collèges de Gambach et Sainte-Croix, on est plus précis: «Nous avons invité les professeurs à discuter avec les élèves pour trouver des solutions compensatoires, par un travail à domicile par exemple. L'idée est de les responsabiliser face à leur décision d'aller manifester», explique Jean-Pierre Bugnon, recteur de Gambach, en précisant que cette manière de traiter le problème a été bien acceptée par les élèves. A Sainte-Croix également, le problème est réglé classe par classe, selon Anne-Marie Schobinger, rectrice: «Toutes les classes n'ont pas été touchées de la même manière, car certains élèves sont restés. Si on prend des mesures, il faut donc que ça ait du sens. Les proviseurs discutent donc actuellement avec les professeurs.»

Enfin, bien qu'aucune demande n'ait été déposée pour cette manifestation, le préfet Nicolas Deiss n'entend mettre personne à l'amende: «Vu le caractère fortuit de l'événement, il n'y avait pas de chef d'orchestre. Je ne peux et ne vais donc pas prendre de sanction», explique-t-il en profitant de l'occasion pour rappeler que toute manifestation qui perturbe le trafic, quel que soit son contenu, doit faire l'objet d'une demande à la préfecture. OD

PUBLICITÉ

HÔTEL-RESTAURANT  
DU  
VANIL-NOIR  
1666 Grandvillard  
NOUVEAU BAR  
DISCOTHÈQUE  
Ouvert du mardi au samedi  
de 21 h à 3 h  
Fermé dimanche et lundi  
130-61188

www.art-tisons.ch art-tisons@bluewin.ch

La Pierre  
la Noblesse de votre maison  
Façade en molasse  
Taille pour fenêtres  
Sois en pierre  
Rénovation  
Exposition Sortie N12  
026/411 92 22 fax 026/411 92  
ARTOTISONS  
TAILLEURS DE PIERRE  
1728 ROSSENS